

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 54	Membres présents : 36	Absent(s) excusé(s) : 7	Absent(s) : 11	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	----------------	----------------

Date de convocation : 7 novembre 2023

Vote(s) pour : 37
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 13 novembre 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-11-13-BD-4 :

Rue de la Grouelle et rue du Bourdon à Metz - Procédure de transfert d'office et ouverture de l'enquête publique.

Rapporteur : Monsieur Pierre FACHOT

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
VU le Code de l'Urbanisme et notamment son article L.318-3,
VU le Code des Relations entre le Public et l'Administration,
VU le Code de la Voirie Routière,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 18 décembre 2017 portant consistance et modalités de gestion des compétences voiries et espaces publics transférées au 1^{er} janvier 2018,
CONSIDERANT les contours des compétences transférées en matière de voiries et espaces publics à la Métropole ainsi que les espaces, équipements et missions restant de compétence communale,
CONSIDERANT la nécessité pour Metz Métropole d'intégrer dans son domaine public les voiries, espaces communs et réseaux des emprises ouvertes à la circulation publique dans des ensembles d'habitations, pour lesquels il n'est pas possible de mener une procédure d'intégration classique,

DECIDE de donner son accord pour le lancement d'une procédure de classement d'office dans le domaine public de Metz Métropole des parcelles cadastrées section MD n° 479 (58a 74ca) et n° 480 (60a 09ca) situées à Metz,

DECIDE de donner son accord pour lancer l'enquête publique correspondante,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

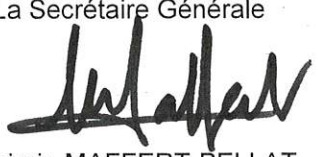
Metz, le 14 novembre 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services

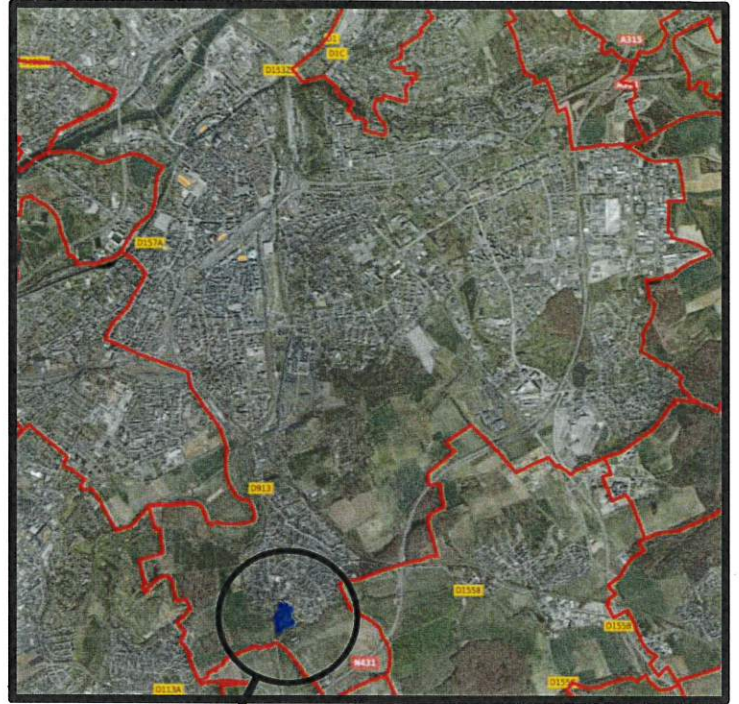


Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

RUE DE LA GROUYELLE ET RUE DU BOURDON A METZ

PARCELLES CADASTRES SECTION MD N° 479 et 480



SECTION MD N°479 (58a 74ca)

SECTION MD N°480 (60a 09ca)

Résumé de l'acte

057-200039865-20231113-2023-11-DB4-DE

Numéro de l'acte : 2023-11-DB4
Date de décision : lundi 13 novembre 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Rue de la Grouyelle et rue du Bourdon à Metz -
Procédure de transfert d'office et ouverture de
l'enquête publique
Classification : 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/11/2023
Numéro AR : 057-200039865-20231113-2023-11-DB4-DE
Document principal : 99_DE-4.pdf

Historique :

15/11/23 16:36	En cours de création	
15/11/23 16:37	En préparation	Catherine DELLES
15/11/23 17:46	Reçu	Catherine DELLES
15/11/23 17:47	En cours de transmission	
15/11/23 17:49	Transmis en Préfecture	
15/11/23 17:52	Accusé de réception reçu	